

# Expérimentation d'un paiement à l'épisode de soins (EDS)

## Qu'est ce qu'un épisode de soins ?

Ensemble des moyens (séjours, consultations, actes...) mobilisés autour d'un patient



Pour une prise en charge ciblée



Limitée dans le temps



Par des acteurs identifiés

## Quels sont les épisodes concernés par l'expérimentation ?

### 3 prises en charge chirurgicales programmées



Colectomie pour cancer



Prothèse Totale de Hanche (PTH)



Prothèse Totale de Genou (PTG)

## Quels sont les objectifs de l'expérimentation ?



Tester le caractère incitatif d'un paiement forfaitaire global pour la mise en place et le développement d'organisations innovantes entre les acteurs

- Favoriser la coordination des acteurs intra et extrahospitaliers
- Intégrer l'évolution des pratiques professionnelles
- Assurer la continuité du suivi des patients
- Prendre en compte l'expérience des patients
- Améliorer la qualité et l'efficacité des soins



## Quelle est la durée d'un épisode de soins dans l'expérimentation?

45 jours avant l'intervention

intervention chirurgicale

3 mois après l'intervention

6 mois après l'intervention



Colectomie pour cancer



Prothèse totale de hanche (PTH)



Prothèse totale de genou (PTG)

## Que comprend le forfait ?

Certaines interventions d'acteurs concernés par la prise en charge en amont, pendant et après l'intervention chirurgicale.

### Période pré-opératoire



Consultation Chirurgien



Consultation Anesthésiste



Soins Infirmiers, actes de Masseurs- Kinésithérapeutes \*\* et consultations de médecine physique et de réadaptation\*\*



Séjour initial\* pour l'intervention chirurgicale

### Période post-opératoire



Hospitalisations\* MCO, SSR et HAD **en lien**



Consultations Chirurgien



Soins Infirmiers, actes de Masseurs- Kinésithérapeutes \*\* et consultations de médecine physique et de réadaptation\*\*

\* Hors molécules onéreuses et dispositifs médicaux de la liste en sus

\*\* Pour les épisodes de soins PTH et PTG uniquement

## Comment sont calculés les forfaits?

- **Des forfaits ajustés pour chaque patient** prenant en compte leurs facteurs de risques et certaines caractéristiques du séjour initial



- **Des forfaits nationaux, par secteur**, calculés sur une base historique à partir des dépenses encadrées par l'Assurance Maladie, et correspondants aux dépenses moyennes observées



## Comment est prise en compte la qualité ?



Création d'une **enveloppe qualité dédiée complémentaire au forfait**



Redistribuée selon les résultats d'un **score qualité**



Calculée à partir **d'indicateurs de processus, de résultats et de retours patients** retenus lors des travaux de co-construction en lien avec la HAS

## Quel est le calendrier de l'expérimentation ?

**D'une durée de 5 ans, l'expérimentation se déroule en 3 phases**

### Phase 1

Année 1

18 mois

### Phase 2

Année 2 et 3

### Phase 3

Année 4 et 5

#### Apprentissage

- Mise en place du projet et des organisations
- Aide au lancement
- Appropriation et ajustement du modèle

#### Financement forfaitaire rétrospectif

- **Pas de modifications de la rémunération** des acteurs durant l'épisode de soins
- **Comparaison a posteriori entre forfaits et dépenses observées**
- **Répartition des résultats (écarts) entre les acteurs**

#### 2 options

- 1 / Poursuite sur le principe d'un financement rétrospectif
- 2 / Financement prospectif sur la base du volontariat (*montant unique alloué au début de l'épisode de soins*)

## Qui participe à l'expérimentation ?

**48 établissements porteurs de projet de tous statuts et leurs partenaires** se sont lancés dans l'expérimentation



**26 expérimentateurs**



**32 expérimentateurs**

Avec 11 expérimentateurs positionnés sur les deux thématiques chirurgicales

Plus d'informations sur l'expérimentation disponibles **dans le dossier internet du ministère**. Vous pouvez également contacter directement l'équipe nationale EDS en nous écrivant sur **[episodedesoins@sante.gouv.fr](mailto:episodedesoins@sante.gouv.fr)**

## Comment l'expérimentation a-t-elle été conçue ?

Afin d'élaborer le cahier des charges de l'expérimentation, **une démarche de co-construction** a été mise en place.

Elle a associé des **représentants de professionnels volontaires** pour apporter **avis, propositions et expertises**.

- Participation de structures représentatives de l'activité
- Et des représentants de professions médicales, soignantes et administratives

Cette **approche collaborative** invite à travailler de **manière dynamique, compatible avec la diversité des organisations et des territoires**.

Des échanges organisés sous la forme de **groupes de travail** pour favoriser les échanges

Participation de

**Plus de 100 Représentants de professionnels 29 établissements**

**Des visites sur site** afin de mieux apprécier les dynamiques entre les acteurs

Et avec **les contributions de sociétés savantes volontaires et des expertises spécifiques** de l'ATIH, de la HAS, de l'INCa, de la DREES et de l'ANAP